

Hommage au regretté Brian Forbes

C'est avec une grande émotion que nous soulignons le décès du président du Conseil national des associations d'anciens combattants au Canada (CNAAC) Brian Forbes, dont les précieuses contributions et l'expertise professionnelle ont eu un effet remarquable sur la communauté des vétérans pendant près de 50 ans.

Brian a occupé le rôle de président du CNAAC de 2010 jusqu'à son décès en décembre 2024, et celui de conseiller juridique de l'Association des Amputés de guerre à partir de 1975, en plus de devenir président du conseil d'administration en 2009.

Brian était un grand spécialiste des mesures législatives relatives aux vétérans. Il a présenté de nombreuses soumissions à des comités parlementaires et a interjeté plusieurs appels devant la Cour d'appel fédérale avec succès. Ces appels ont eu une incidence majeure sur l'interprétation de la *Loi sur les pensions* en ce qui a trait aux droits des anciens combattants gravement handicapés, et ont permis d'élargir considérablement la définition du terme « allocation d'incapacité exceptionnelle ».

De plus, Brian a paru à plusieurs reprises devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève et a présenté des requêtes au Comité des droits de l'homme des Nations Unies au nom des anciens combattants du Canada à Hong Kong et des vétérans autochtones. Il a également rédigé de nombreux articles ayant pour objectif d'informer les hauts dirigeants et le public sur la nécessité de réformer les mesures législatives relatives aux anciens combattants.

Il a par ailleurs siégé au comité exécutif du Musée canadien de la guerre et au Comité consultatif de l'ombudsman des vétérans.



Le regretté Brian Forbes, ancien directeur du Conseil national des associations d'anciens combattants au Canada.

Brian a participé à la réforme des soins de santé pour les vétérans et à l'élaboration de la Nouvelle Charte des anciens combattants à titre de membre du Conseil consultatif de gérontologie, du Conseil consultatif sur les Forces canadiennes, du Groupe consultatif sur la Nouvelle Charte des anciens combattants et de divers groupes de consultation mis sur pied par Anciens Combattants Canada (ACC) pour conseiller le Ministère sur la nécessité de mettre en œuvre des réformes législatives visant à apporter des solutions aux préoccupations des anciens combattants traditionnels et de l'ère moderne ainsi que des membres des Forces canadiennes et de leur famille.

Nous continuerons d'honorer la mémoire de Brian, dont le dévouement et les contributions ont eu un effet considérable sur la communauté des anciens combattants et de tous ceux et celles qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés.